

Tortues de La Réunion

La Région finance une mission scientifique sur les tortues

[Mis en ligne le:27/10/2006]

Des experts sont à La Réunion du 27 octobre au 4 novembre 2006 pour y effectuer une mission sur la situation zootechnique vétérinaire et réglementaire des tortues. Ce projet bénéficie du soutien de la Région Réunion. Les élus de la Commission Permanente ont en effet approuvé le 13 juin dernier, l'engagement d'une enveloppe de 8.450 euros pour permettre le lancement d'une étude sur les tortues de La Réunion, comme c'est le cas en Corse.

Emmanuel Lemagnen, Conseiller Régional et Président de la Société Chéloniophile de Bourbon, Lionel Schilliger, vétérinaire spécialiste des tortues et Philippe Magnan, directeur du parc Ucciani (le plus grand parc de tortues d'Europe) ont tenu une conférence de presse le vendredi 27 octobre 2006, à l'Hôtel de Région, afin de donner de plus amples détails sur cette mission.



Le Président de l'Association Chéloniophile de Bourbon a souligné d'emblée le fait que le commerce des tortues radiata, espèce très courante à La Réunion et protégée par la convention de Washington, est officiellement interdit, mais se pratique couramment dans l'île. En revanche, le commerce de ces tortues est légal dans l'Hexagone. Un des principaux objectifs de la mission est de trouver une acclimatation possible des règlements sur la commercialisation des tortues radiata, nées d'élevage déclarés. Emmanuel Lemagnen et les experts auront une séance de travail à ce sujet à la DIREN,

le lundi 29 octobre 2006, avec l'ensemble des services concernés. Légaliser la commercialisation permettrait de mettre un terme au trafic de tortues. La Réunion compte environ 50 000 tortues radiata adultes et 1 200 éleveurs déclarés.

L'autre volet important de cette mission est la formation des vétérinaires (gestes de base, techniques et notions théoriques) au Laboratoire DSV de Saint-Denis, assurée par Lionel Schilliger. Aucun des vétérinaires de l'île n'est spécialisé dans les reptiles dans la mesure où les écoles de vétérinaires françaises n'offrent pas cet enseignement dans le cursus. Une formation sera également dispensée aux éleveurs capacitaires afin de leur permettre de prévenir certaines maladies nutritionnelles ainsi que l'herpès virose, une maladie mortelle qui décime les tortues à La Réunion.